

Loris Chavanette et Francesco Dendena

## Introduction

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Loris Chavanette et Francesco Dendena, « Introduction », *La Révolution française* [En ligne], 10 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016, Consulté le 02 septembre 2016. URL : <http://lrf.revues.org/1585>

Éditeur : Institut d'histoire de la Révolution française

<http://lrf.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://lrf.revues.org/1585>

Document généré automatiquement le 02 septembre 2016.

© La Révolution française

Loris Chavanette et Francesco Dendena

## Introduction

- 1 Quand est-il possible d'écrire l'histoire de l'événement auquel l'on a participé ? Où est-ce que se situe la limite entre la restitution immédiate de celui-ci et le premier acte historiographique ? Ces questions ne sont pas nouvelles, loin de là. Cependant elles sont pertinentes à l'heure même où les colloques et les articles consacrés à l'histoire immédiate de la Révolution se multiplient<sup>1</sup>.
- 2 Impossible de ne pas y voir le réflexe de la nouvelle importance accordée au statut de l'acteur dans le processus historique<sup>2</sup>. Il serait par ailleurs impossible de faire abstraction du changement de régime d'historicité auquel seraient soumises nos sociétés<sup>3</sup>. Celui-ci a remis en cause non seulement la portée heuristique de l'approche objectiviste sur laquelle était fondée la science historique depuis son institutionnalisation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette évolution a également investi la fonction sociale de la discipline dans la mesure où ces approches téléologiques et systémiques étaient porteuses d'une représentation de la Révolution qui justifiait le rôle civique de l'historien dans la société<sup>4</sup>. En ce sens, l'attention réservée aux premières mises en récit de la Révolution se révèle portée par des interrogations scientifiques autant qu'elle l'est par un questionnement de la communauté des historiens sur elle-même. En étudiant les formes et les évolutions d'un discours historique émiété dans un moment de reconfiguration du régime de temporalité, cette communauté scientifique cherche à construire, ou plutôt reconstruire, une nouvelle grammaire interprétative du fait révolutionnaire autant qu'elle s'interroge sur l'élaboration des conditions de légitimité de ce discours. L'enjeu du problème est la maturation d'une réflexion historique à la lisière de la science du vivant et de l'expérience du vécu. Ce renouvellement se fait à l'aune d'un présent en perpétuelle mutation.
- 3 Dès lors, l'historiographie immédiate change de signification. Ce qui pourrait être considéré comme l'énième repli du champ historique sur lui-même, un autre soubresaut d'une histoire de la Révolution qui n'en finit plus de mourir<sup>5</sup>, se configure plutôt comme un recul, sinon comme une véritable prise de conscience pour envisager sous un angle nouveau la double tension dialectique entre engagement et écriture de l'histoire d'un côté et le rapport entre histoire et mémoire de l'autre. C'est par là que le sujet de « l'historien vivant » devient crucial, en inspirant la réflexion collective des pages qui suivront.
- 4 En d'autres termes, il s'agit moins d'écrire le premier chapitre, jusqu'ici largement délaissé, d'un parcours historiographique extrêmement riche, maintes fois réinterprété et discuté, mais en revanche de repenser les mutations et les métamorphoses des pratiques historiques à l'occasion de la mutation d'un régime d'historicité. La volonté est d'appréhender l'impact de l'expérience de la rupture dans la représentation du temps en tant que matrice d'un discours sur l'histoire et saisir ainsi la dimension herméneutique du travail de l'historien « qui lit le réel comme une écriture dont le sens se déplace au fil du temps en fonction de ses diverses phases d'actualisation. L'objet de l'histoire est alors construction à jamais ouverte par son écriture<sup>6</sup>. »
- 5 C'est justement en percevant le caractère en devenir de l'écriture historique qu'il est possible de concevoir son caractère performatif dans l'espace politique, sa dimension catégorisante qui non seulement permet de restituer ce qui s'est passé mais aussi de l'institutionnaliser en créant par ricochet une nouvelle grille de lecture de l'évènement qui est en train de s'accomplir<sup>7</sup>. L'énoncé historique se conçoit comme un acte de réappropriation du réel de la part de son auteur qui *en tant que tel* prolonge l'engagement dans la cité de celui-ci en déterminant sa propre méthode et sa mise en récit de la Révolution<sup>8</sup>. Dès lors, le facteur politique n'apparaît plus comme un facteur perturbateur d'une objectivité donnée ou à acquérir, mais comme l'un des éléments *constitutifs* de l'écriture du passé et sur le passé qu'il convient d'analyser et de déconstruire.
- 6 Par ce biais, il est possible de réinvestir, dans une approche nouvelle, les premières histoires de la Révolution en se confrontant aux critiques auxquelles elles ont été soumises et qui les ont condamnées à un relatif oubli. En effet, pour un François-Alphonse Aulard, qui leur dédie un espace congru dans ses premiers cours à la Sorbonne<sup>9</sup>, combien sont les historiens,

de Georges Lefebvre à Jacques Godechot, qui leur reprochent de manquer d'objectivité et de méthode critique ? Au premier d'affirmer qu'il convient de laisser de côté « les premiers historiens de la Révolution [...] parce que ce sont des mémorialistes ou des publicistes dont les récits doivent être considérés comme des témoignages et non comme des œuvres historiques dites<sup>10</sup> » ; au second de répéter le même discours, quasiment mot pour mot, en arguant comme motivation « que tous ont été des témoins, *parfois même* des acteurs de la Révolution<sup>11</sup>. » L'adverbe révèle l'antinomie essentielle qui oppose le statut d'acteur à celui d'auteur, présupposé épistémologique implicite sur lequel se fonde la majorité des œuvres consacrées de l'historiographie de la Révolution. Il suffit de les feuilleter pour se rendre compte que leur point de départ coïncide avec la chute de l'Empire<sup>12</sup>, en oubliant que le « temps de la réaction » ne marque nullement – ni n'est perçu comme tel par les auteurs – la fin de la Révolution, mais bien au contraire le nouveau début d'un vieux combat, celui de 1789<sup>13</sup>. Le fait que des notes de bas de page soient apparues ou que de jeunes historiens aient pris le relai des anciens protagonistes de la Révolution n'a pas entaché leur analyse politique.

7 Sans doute, l'interprétation négative des premières histoires de la Révolution est en grande partie l'héritage des critiques élaborées par l'historiographie méthodique à l'égard de ses propres prédécesseurs, l'historiographie universitaire creusant et formalisant un sillage déjà tracé les décennies suivantes<sup>14</sup>. Il n'empêche que cette condamnation de l'historiographie immédiate de la Révolution se formalise bien avant, dès l'Empire quand on remet en cause le caractère partisan de cette historiographie immédiate qui la disqualifierait. À Bon-Joseph Dacier en 1808 de la couvrir d'un voile, en affirmant que « l'histoire, [pendant la Révolution], garda un silence de plusieurs années. Et comment aurait-elle levée la voix lorsque toute liberté fut comprimée au nom de la liberté<sup>15</sup> ? » Présentée comme une évidence même, cette affirmation est en réalité programmatique de la volonté de neutraliser et d'anesthésier l'espace intellectuel pour mieux le recomposer sous l'égide « d'un si grand homme » aboutissement ultime « de tant de grands renversements, tant de grandes calamités, tant de grandes créations, de grandes conceptions, de grandes actions ». <sup>16</sup> C'est ici, dans ce panégyrique qui est *l'un* des récits possibles de la Révolution, que réside au fond le double grief que ce « conservatisme inquiet » adresse à l'histoire immédiate et par ricochet à l'historien vivant de la Révolution<sup>17</sup> : d'un côté celui d'avoir réussi à cristalliser par son propre récit une histoire en devenant ainsi des nouveaux espaces d'attentes collectifs et de l'autre côté d'avoir saisi les potentialités de l'événement. Au crible de la critique passée, le sujet révèle pleinement sa richesse, car par son propre acte réflexif l'historien n'a pas seulement été un acteur à part entière de la Révolution, mais il a posé le premier jalon interprétatif et méthodologique sur lequel s'est construite la « véritable chaîne qui lie les uns aux autres tous les historiens de la Révolution » et dont les traces demeurent dans leurs travaux.<sup>18</sup> Il est désormais question d'en souligner l'importance pour repenser les nouvelles conditions de légitimité de l'écriture historique et repenser le rôle du témoin dans le cadre historiographique.

8 Le second axe de la recherche est de pointer la corrélation, ou l'opposition, qu'il pourrait y avoir entre mémoire et histoire au prisme de cette écriture immédiate des événements révolutionnaires.

9 La distance qui sépare l'historien contemporain de la période révolutionnaire, si elle facilite la recherche historique, complexifie par ailleurs la connaissance des émotions des acteurs de ce temps. Conscient des lacunes des capacités de l'historien à se mettre *in situ* au temps de la guerre civile révolutionnaire, et en particulier au temps de la Terreur, l'historien Claude Mazauric eut l'idée novatrice, depuis Michelet, de se mettre à la place des membres de cette génération d'une époque extraordinaire, afin d'appréhender ce que ressentirent les témoins et victimes de l'an II.

10 C'est en effet à l'issue des actes du colloque qui s'est tenu à l'université de Rouen en janvier 2007, intitulé « Les politiques de la Terreur 1793-1794 », que Claude Mazauric entreprit son étude originale de saisir de l'intérieur la terreur, cette « *expérience subjective* dont nul récit, aucune image, ne peut exprimer l'intensité ni véritablement rendre compte de la frayeur intime qu'elle génère ». <sup>19</sup> Ce qu'il met au jour est précisément l'idée que la Terreur fut une réalité

politique puisqu'elle fut vécue de façon traumatique par les contemporains et qu'elle fut à la base d'une construction mémorielle, subjective mais réelle, qui a forgé une représentation historique de cette époque, continuée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, pour parvenir jusqu'à nous, sous sa forme classique de Terreur de l'an II. Ce faisant, l'historien s'est mis dans la peau de Condorcet, durant sa fuite à Bourg-la-Reine, et a cherché à deviner « ce que dût être le calvaire du « hors-la-loi » ». Cette voie de la subjectivité permet d'éclairer la connaissance de la société de l'an II, assise sur la parole des témoins, et a le mérite de mettre en exergue la nécessité de problématiser les rapports ambigus entre mémoire et histoire, mais aussi de suggérer que « dans la mémoire des peuples, qu'on l'espère ou qu'on le craigne, rien ne s'oublie vraiment »<sup>20</sup>.

11 Des travaux récemment publiés se sont penchés sur la question de « vivre la Révolution », en s'appuyant sur l'analyse des écrits du for privé, et ont interrogé « les témoignages d'individus ayant rarement laissé de traces (...) dans la lignée des travaux sur l'émotion et le sensible ainsi que dans l'affaiblissement des grands paradigmes idéologiques comme explication de l'Histoire ».<sup>21</sup> Dans ce schéma, le témoin oculaire est aux premières loges.<sup>22</sup> Mémoire et histoire s'enchevêtrent dans cette dynamique d'une écriture d'une histoire présente. Le témoin, c'est la figure du vivant mais est-il pour autant un historien.

12 Or le témoin jugerait plus qu'il ne serait en mesure de comprendre l'histoire. Ces diverses contributions interrogent la subjectivité de l'historien, et sans doute de l'histoire elle-même. La controverse sur la question des rapports ambigus entre mémoire et histoire a agité le numéro de la revue *Débat* de fin 2002. Les historiens ont voulu réagir à la thèse avancée par Paul Ricœur, selon lequel le témoignage appartient pleinement à la hiérarchie des sources historiques, puisque la mémoire constituerait la « matrice d'histoire, dans la mesure où elle reste la gardienne de la problématique du rapport représentatif du présent au passé ».<sup>23</sup> Les historiens s'opposent à ériger le témoignage « en instance privilégiée de « protestation morale » venant attester que quelque chose a bien eu lieu, n'en déplaise aux négationnistes et relativistes de tout poil ».<sup>24</sup> Simple querelle de disciplines ou controverse de nature plus philosophique ? La recherche sur l'histoire politique au temps de la Révolution française est proposée comme un éclairage sur ces interrogations. L'historien politique surtout offre un terrain de recherches sur le vivant, l'humain mais aussi sa contemporanéité. Les écrivains de – sous – la Révolution : mémorialistes ou historiens ? La voie médiane de l'historien vivant est censée nourrir la réflexion en ce domaine.

---

### Notes

1 Philippe BOURDIN (dir.), *La Révolution 1789-1871, Écriture d'une histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008; David ANDRESS (dir.), *Experiencing the French revolution*, Oxford, Voltaire Foundation, 2013; Mona OZOUF, « The Terror after the Terror: An immediate History », dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, vol. IV, The Terror, New York, Pergamon, 1994, p. 3-18. Selon une autre perspective, mais dans le même sillage voir aussi les actes à paraître du colloque qui s'est tenu à Lille, le 5-6 décembre 2013 « Les révolutions. Un moment de relecture du passé ».

2 Christian DELACROIX, « Acteur », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies*, Paris, Gallimard, 2010, vol. II, p. 651-663.

3 François HARTOG, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003.

4 François DOSSE, « Anachronisme », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies*, *op. cit.*, p. 664-675.

5 Pour un constat extrêmement lucide et pessimiste en ce sens voir : Patrice GUENIFFEY, « L'histoire au passé », in *Histoires de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2011, p. 7-26.

6 François DOSSE, « Anachronisme », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies*, *op. cit.*, p. 671 ; voir aussi Reinhart KOSELLECK, *Le futur passé*, Paris, EHESS, 1990.

- 7 John Greville Agard POCKOCK, *Vertu, commerce et histoire : essais sur la pensée et l'histoire politique au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 119.
- 8 Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2001, notamment p. 175-198, 280-292.
- 9 François-Alphonse AULARD, *Études et leçons sur la Révolution française*, Paris, Felix Alcan, 1910, vol. VI, p. 32.
- 10 Georges LEFEBVRE, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1978, p. 224-225. L'on peut retrouver des propos similaires dans Georges LEFEBVRE, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971
- 11 Jacques GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 12.
- 12 Derniers exemples en date : Claude MAZAURIC, « Retour sur 200 ans d'histoire et de révolution. » in Michel BIARD (dir.), *La Révolution française : une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2012, p. 421-423 ; Jean-Numa DUCANGE, *La Révolution française et l'histoire du monde : deux siècles de débats historiques et politiques, 1815-1991*, Paris, Armand Colin, 2014. Au contraire, parmi les exceptions plus récentes : Pierre SERNA, « Révolution française. Historiographie au XIX<sup>e</sup> siècle », in Charles DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. cit.*, vol. II, p. 1186-1199.
- 13 Stanley MELLON, *The Political uses of history, a study of historians in the French Restoration*, Stanford, Stanford University press, 1958.
- 14 N'était-ce pas le même Aulard qui affirmait que la tâche de l'historien de la Révolution devait être « moins de juger que de faire connaître. Nous lirons, nous analyserons des documents. La légende a recouvert celle période de notre histoire d'incrustations dont la plupart sont encore intactes : nous tâcherons de les arracher et de vous mettre en présence de la réalité nette et nue. » Comment mettre en adéquation cette ambition avec l'historiographie des décennies précédentes marquées par le sceau de l'affrontement et du déchirement politique ? dans François-Alphonse AULARD, *Études et leçons sur la Révolution française, op. cit.*, 1893, vol. I, p. 17.
- 15 Bon-Joseph DACIER, *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne*, Paris, Imp. Impériale, 1810, p. 16. Sur ses présupposés épistémologiques et leurs implications politiques : Christian DÉCOBERT, « Une science de nos jours » : rapport de Bon-Joseph Dacier sur la classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut. », in *Annales historiques de la Révolution française*. N° 320, 2000. p. 33-45. Plus généralement, sur les rapports entre histoire et l'Empire: June K. BURTON, *Napoleon and Clio: Historical Writing, Teaching and Thinking during the First Empire*, Durham N. C., Carolina Academic Press, 1979.
- 16 Entre autres, Jean-Luc CHAPPEY, « Héritages républicains et résistances à "l'organisation impériale des savoirs" », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 346, 2006 « Les héritages républicains sous le Consulat et l'Empire », p. 97-120.
- 17 Pierre SERNA, « Révolution française. Historiographie au XIX<sup>e</sup> siècle », in Ch. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies, op. cit.*, vol. II, p. 1186-1199.
- 18 Jacques GODECHOT, *Un jury pour la Révolution, op. cit.*, p. 11.
- 19 Claude MAZAURIC, « Révolution et Terreur : une exception française ? », in Michel BIARD (dir.), *Les Politiques de la Terreur 1793-1794*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 462.
- 20 *Ibid.*, p. 467.

21 Annie DUPRAT et Éric SAUNIER (dir.), « Vivre la révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 373, 2013/3, p. 4.

22 Renaud DULONG, *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998.

23 Paul Ricœur cité par Roger Chartier, « Le passé au présent », in *Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle, Le Débat*, Novembre–décembre 2002, n° 122, Gallimard, p. 10.

24 Paul Ricœur cité par Alexandre Escudier, « Epistémologie et ontologie de l'histoire » dans *ibid.*, p. 21.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Loris Chavanette et Francesco Dendena, « Introduction », *La Révolution française* [En ligne], 10 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016, Consulté le 02 septembre 2016. URL : <http://lrf.revues.org/1585>

---

### ***Droits d'auteur***

© La Révolution française

---